

AZimuts

Maï 2014 **sud** **éducation** **N°219**
CLERMONT-FERRAND

Elections professionnelles : On vote !

QUAND ?

Le 4 décembre 2014

QUI ?

Pour la première fois, elles concerneront un même jour l'ensemble des trois fonctions publiques : Etat, territoriale et hospitalière. Elles permettront aux agents d'élire leurs délégué-e-s dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP), dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les non-titulaires et dans les Comités Techniques (CT). D'autres syndicats de Solidaires participeront à ces scrutins : SUD Santé, Ptt, Collectivités territoriales, Travail, Insee, Solidaires Météo, Finances publiques...

Dans l'Education nationale ces élections concerneront, pour la première fois à une même date, toutes les catégories de personnels : titulaires et non titulaires, enseignants et non enseignants, syndiqués et non syndiqués.

OÙ ?

Sur son lieu de travail ou au local syndical où on pourra vous aider dans la procédure de vote électronique.

POURQUOI ?

Pour que Sud éducation soit représentatif, et pour qu'il ait les moyens de fonctionner (décharges, droit d'organi-

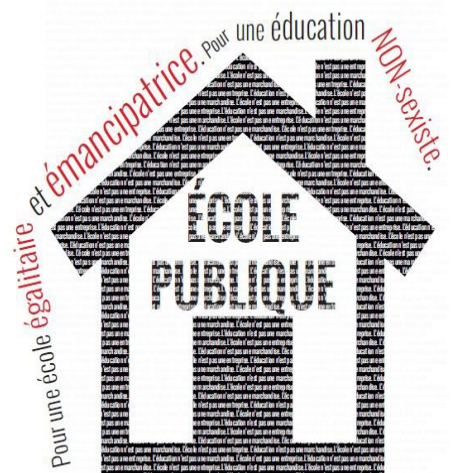
ser des réunions d'information ou des stages de formation...), de vous représenter (dans les instances administratives) et de vous accompagner (auprès des supérieurs hiérarchiques). Pour être « représentatif » un syndicat doit obtenir un élu national sur les quinze qui siègent au Comité Technique Ministériel.

En 2011, SUD éducation a gagné ce siège avec plus de 20 000 voix. Il se trouve aussi représenté dans toutes les académies. Ces résultats nous ont permis de travailler nationalement et localement avec une centaine d'équivalents temps plein de décharge. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, plus de 800 personnes ont voté pour les listes de SUD éducation et ont permis que nos représentant-e-s soient présent-e-s dans les instances académiques et départementales.

Parce que, syndiqué-e ou pas, on partage des idées de SUD éducation : un même syndicat pour toutes les catégories de personnels, favoriser l'unité dans les luttes de notre secteur et avec les autres travailleurs dans l'Union Solidaires, participation aux mouvements sociaux...

Parce que SUD éducation défend l'indépendance syndicale, et combat les injustices sociales quel que soit le gouvernement en place.

Pour donner tort au ministère qui, en instaurant le vote électronique en 2011, a voulu casser la représentativité des syndicats en faisant plonger la participation de 61 % à 38,5 % et qui, à terme, voudrait faire disparaître ces élections.



éducation
sud



Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) pour les personnels

Ces commissions sont dites paritaires car elles comportent un nombre égal de représentant-es élu-es par le personnel et de représentant-es désigné-es par l'administration.

Pour les titulaires, ce sont les Commissions Administratives Paritaires (CAP), locales (départementales pour le premier degré : CAPD, académiques pour les autres personnels : CAPA) et nationales (CAPN). Elles traitent les questions relatives à la carrière des agents (mutations, promotions). Il y a autant de CAP que de catégories de personnels. On vote donc pour ces instances sur des listes nominatives par corps.

Pour les non titulaires, ce sont les Commissions Consultatives Paritaires (CCP), consultées pour les décisions concernant les agents (notamment licenciements et sanctions). 3 CCP sont instituées dans chaque académie : une pour les agents d'enseignement, d'éducation et d'orientation, une pour les agents de surveillance et d'accompagnement des élèves, une pour les agents administratifs, techniques, sociaux et de santé. Le vote a lieu sur sigle syndical.

Les Comités Techniques (CT) pour les moyens

Les Comités Techniques (CT) sont locaux et nationaux. Ils traitent des questions de moyens (postes, heures) et de leur répartition. Le CTA (Comité Technique Académique) traite des lycées et les CTSD (CT Spéciaux Départementaux) des écoles et collèges. Ces instances restent consultatives et l'administration a le dernier mot sur les ouvertures et fermetures de postes.

Toutes ces instances ne peuvent constituer le cœur de l'action du syndicat, ce n'est pas en leur sein que se gagnent des avancées revendicatives significatives. Mais le travail paritaire permet de défendre les droits individuels et collectifs des personnels et d'obliger l'administration à respecter ses propres règles. Nous sommes élu-es des personnels : nous les défendons tous et leur en rendons compte.

Les élections professionnelles : pas sans vous !

Pour les prochaines élections les équipes militantes de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme de SUD éducation veulent constituer des listes dans les quatre départements de l'académie pour les Professeurs d'Ecole et des listes académiques dans toutes les catégories de personnels du secondaire.

Vous pouvez nous aider en acceptant de figurer sur nos listes, que vous soyez syndiqué-e ou sympathisant-e. Contactez-nous.

Et bien sûr, votez et faites voter pour les listes présentées par SUD éducation.

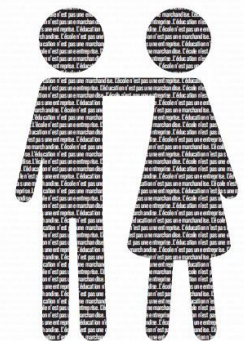
Et le CHSCT?

Les CHSCT peuvent faire des préconisations et des contrôles en matière de santé physique et mentale et de sécurité au travail en s'appuyant sur les registres.

Ils disposent du droit d'alerte en cas de danger.

C'est un outil qui peut agir sur nos conditions de travail.

Dans le cadre de la campagne « Et voilà le travail », SUD éducation a informé et aidé à la mise en place des registres dans les établissements.



Pour une école **égalitaire** et **émancipatrice.**

Pour une éducation **NON-sexiste.**

éducation
Sud



Des revendications de SUD éducation

SUD éducation s'oppose au pacte de responsabilité qui donne au Medef sur le dos de la sécurité sociale et des salariés.

SUD éducation refuse la logique de paiement de la dette qui fragilise les services publics.

SUD éducation revendique une augmentation générale des salaires de 400 € pour tous.

SUD éducation revendique comme mesure immédiate l'annulation de toutes les décotes dans le calcul des retraites. Il est économiquement possible de revenir sur les réformes qui, depuis 20 ans, cassent les retraites..

SUD éducation revendique la réduction du temps de travail de toutes et tous.



SUD éducation a voté CONTRE la réforme des « rythmes scolaires » en Comité Technique Ministériel. SUD éducation a participé à la construction des mobilisations contre l'application de cette réforme, grèves du 14 novembre et du 5 décembre 2013. Pour SUD éducation, le dossier n'est pas clos.

SUD éducation a voté CONTRE la réforme du statut des personnels du second degré au Comité Technique Ministériel de mars.

SUD éducation revendique l'arrêt des recrutements de salariés précaires et la titularisation de celles et ceux déjà engagé-es, sans condition de concours ou de nationalité.

SUD éducation revendique, au nom de la laïcité, la nationalisation de l'enseignement privé et s'oppose à son financement par l'Etat.

SUD éducation réaffirme que l'école n'est pas une entreprise et que l'éducation n'est pas une marchandise !

VOTER

éducation
Sud

**C'EST RENFORCER
LA DEFENSE DE NOS DROITS
INDIVIDUELS ET COLLECTIFS !**



CPPAP n°0517S06036

Directrice de publication : Fabienne Chambon, maison du peuple,
29 rue Gabriel Péri 63000 Clermont Ferrand
Imprimé par nos soins

SUD éducation 03

15 rue René Descartes
Montluçon
04 70 28 55 89
06 12 15 24 36

www.sudeducation03.org

SUD éducation 15

SUD Education Cantal
7 place de la paix
15000 Aurillac
04 71 48 61 44

<http://www.sudeduc15.org>

SUD éducation 43

31 Boulevard Saint-Louis
43000 Puy en Velay
04 71 09 03 28

<http://www.sudeducation43.org>

SUD éducation 63

Maison du peuple
29 Rue Gabriel Péri
04 73 37 59 09

<http://www.sudeducation63.org>

N°219- mai 2014

Dispensé de timbrage 63 Clermont FD PPDC

AZimuts

Bulletin syndical
et pédagogique

SUD éducation
Maison du Peuple
29 rue Gabriel Péri
**63000 CLERMONT-
FERRAND**



Date de dépôt : 19/05/ 2014

Sommaire

Page1Elections professionnelles : on vote !
Page 2.....	CAP, CT, CHSCT
Page 3.....	Les positions de SUD éducation
Page.4.....	Nous contacter

Votons
sud!
Solidaires

éducation
sud